

Avis adopté

Séance plénière du 14 mars 2023

Inégalités de genre, crise climatique et transition écologique

Déclaration des groupes Entreprises & Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse

Les mesures, les mobilisations et plans d'actions pour faire progresser l'égalité entre les sexes se sont multipliés ces dernières années ainsi qu'en témoignent ce rapport et cet avis, riches d'informations. Indéniablement, le dérèglement climatique impacte plus les femmes : il est dès lors important de conceptualiser des politiques publiques environnementales rééquilibrant les genres et en faire un réflexe pour la société.

Privilégier des approches intégratrices à tous niveaux est de nature à réduire les inégalités futures. Il est à cet égard nécessaire d'intégrer pleinement les inégalités de genre au sein des travaux de recherches et de synthèse et de collecter des données sexospécifiques. À cet égard, les groupes Entreprises et OEMJ soutiennent la recommandation d'une rédaction d'un rapport spécial du GIEC quant aux recherches sur l'impact différencié du changement climatique entre femmes et hommes, proposé par la préconisation 1.

Les femmes sont insuffisamment représentées dans les métiers verts et verdissants. Pourtant, la transition écologique ne peut s'opérer sans elles : l'égalité des sexes et le rôle des femmes sont reconnus au niveau national et international comme étant un axe central de la transition écologique. Or la répartition des métiers témoigne de la faible part des femmes dans ces secteurs : il est indispensable de mieux orienter, former, sensibiliser et éduquer à tous les niveaux : adapter les nomenclatures comme le préconise cet avis va dans le bon sens.

De même, continuer à développer la diplomatie féministe est un axe des plus importants comme cet avis le souligne avec plusieurs préconisations visant à favoriser des politiques publiques mieux adaptées ; les collectivités territoriales ont aussi un rôle à jouer comme en témoigne l'exemple de Genève en matière d'aménagement, respectueux et équilibré. Enfin, rien de tout ceci n'est possible sans ressources, sans financements et fonds de soutien, sans budgets qui ne soient aussi sensibles au genre.

Mieux engager les acteurs dans une transition écologique intégratrice des inégalités de genre est aussi un axe de progrès. Pour les entreprises, cela doit tout d'abord s'accompagner d'outils et de moyens adaptés en fonction de leurs tailles, de leurs secteurs et de leurs situations. Et ces aspects doivent aussi être partagés au niveau européen et international. Un travail plus approfondi de faisabilité et de concertation est nécessaire avant de pouvoir mettre en œuvre certaines des préconisations (préconisations 17, 18, 20).

Saluant le travail de recherches et de clarification, les groupes Entreprises et Organisations Etudiantes et Mouvements de Jeunesse ont voté favorablement cet avis.